



COLLECTE DES ORDURES :

MATIÈRES INTERDITES

- ⊘ Matières devant être apportées dans un point de dépôt (page 27)
- ⊘ Résidus verts (gazon, feuilles mortes, etc.) et matières recyclables
- ⊘ Carcasses d'animaux, fumier, déchets médicaux



CONSIGNES POUR LA COLLECTE

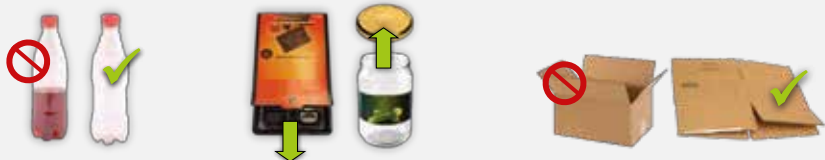
- ◆ La veille de la collecte, placer les bacs avec l'ouverture du couvercle face à la rue, en laissant un dégagement de 40 cm (15 po) autour de chaque bac.
- ◆ Ne placer aucune matière en dehors des bacs.



COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES :

RÈGLES D'OR DU TRI

- ◆ Bien vider puis rincer rapidement les contenants et bouteilles.
- ◆ Séparer les matières différentes et défaire les boîtes.
- ◆ Éviter d'ensacher les matières (sauf le papier déchiqueté et les sacs).
- ◆ Ne déposer aucun objet enroulable (corde, boyau, chaîne, etc.).



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Visitez www.recupio.ca

Contactez 418-670-3259 ou gmr@mcrcio.qc.ca



COLLECTE DES FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS :

MATIÈRES ACCEPTÉES

- ◆ Feuilles et aiguilles d'arbres, brindilles, sciures de bois non traité
- ◆ Résidus végétaux de jardinage et de désherbage, gazon, citrouilles

MATIÈRES REFUSÉES

- ⊘ Plastique, attaches, déchets, branches
 - ⊘ Plantes exotiques nuisibles* (berce du Caucase, renouée japonaise, etc.)
- *Ces plantes doivent être jetées aux ordures.

CONSIGNES POUR LA COLLECTE

- ◆ La veille de la collecte, placer les sacs en papier (**obligatoires**) en bordure de rue. Fermer les sacs en les roulant (**aucun ruban adhésif**).
- ◆ Pratiquer l'herbicyclage et le feuillicyclage pour réduire les résidus verts à collecter (tondre le gazon ou les feuilles et laisser se décomposer au sol).



COLLECTE DES GROS REBUTS :

MATIÈRES ACCEPTÉES

- ◆ Gros rebuts **hors d'usage** (fauteuil, matelas, sommier, bureau, tapis, etc.)
- Poids maximal** : 35 kg (75 lbs)
- Dimensions maximales** : 2 m x 1,2 m (6 pi x 4 pi)

MATIÈRES REFUSÉES

- ⊘ Matières devant être apportées dans un point de dépôt (**page 27**)
- ⊘ Objets en bon état, petits rebuts, sacs de déchets, branches

CONSIGNES POUR LA COLLECTE

- ◆ Maximum **3 m³** par adresse.
- ◆ De 1 à 3 jours avant la collecte, placer les gros rebuts en bordure de rue, au sol, sans les empiler (remorques refusées).
- ◆ Placer les métaux à part (pour le ferrailleur).
- ◆ Donner les objets en bon état : **Entraide Agapè** 418-661-7485, **Comptoir de partage** 418-828-9169, **Méga-recyclage**, **LesPAC**, etc.



COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES (SUITE) :

MATIÈRES ACCEPTÉES

PAPIER ET CARTON

- ◆ Articles en papier ou carton peu souillés.
- ◆ Papier déchiqueté (dans un sac noué transparent)



CONTENANTS EN PLASTIQUE

- ◆ Contenants et bouteilles identifiés à
- ◆ Sacs et pellicule étirables propres (dans un sac noué)



CONTENANTS EN VERRE

- ◆ Bouteilles et pots (couverture séparé)



CONTENANTS EN MÉTAL

- ◆ Canettes, assiettes d'aluminium et couvercles en métal
- ◆ Papier d'aluminium (en boule)
- ◆ Boîtes de conserve (couvercle inséré à l'intérieur)



MATIÈRES REFUSÉES

- ⊘ Papier et carton **souillés**
- ⊘ Papier ciré, carbone ou métallisé
- ⊘ Bois, cartables



- ⊘ Plastique **sans** symbole
- ⊘ Bidons d'huile à moteur
- ⊘ Sacs plastiques noirs
- ⊘ Pellicule agricole ou commerciale



- ⊘ Vaisselle, verre trempé (Pyrex)
- ⊘ Vitre, miroir, cristal
- ⊘ Ampoules, tubes fluorescents



- ⊘ Pellicule plastique aluminée
- ⊘ Ferraille, batteries, bonbonnes
- ⊘ Matières devant être apportées dans un point de dépôt →



MATIÈRES DEVANT ÊTRE APPORTÉES DANS UN POINT DE DÉPÔT :

- ◆ Résidus domestiques dangereux (produits portant ces symboles) :
- ◆ Pneus
- ◆ Métaux, appareils électriques ou à essence



É
M

- ◆ Peinture, antigel, huile, filtres à huile
- ◆ Nettoyant à freins et lubrifiant en aérosols
- ◆ Batteries, néons, ampoules fluocompactes



É
D
M

- ◆ Appareils électroniques, cartouches d'encre



É
B
M

- ◆ Matériaux de construction, béton
- ◆ Terre, sable, gravier, souche, branches



É

POINTS DE DÉPÔT

É Écocentre : 425 boul. Raymond, Québec
(5 visites gratuites par année)

D Dépôts municipaux : 2478 ch. Royal, Sainte-Famille
3491 ch. Royal, Saint-François
6822 ch. Royal, Saint-Laurent

M Méga-recyclage : 517 rte des Prêtres, Saint-Pierre
(début mai)

B Bureau en gros : 843 rue Clémenceau, Québec